



# AVIS DE CONCERTATION PREALABLE

*En application de l'article L.103-2 du code de l'urbanisme*

## PROJET DE CREATION D'UNE ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ SUR LE QUARTIER DES CADENADES AU MUY

Par délibération du 27/06/2022, Dracénie Provence Verdon agglomération, en partenariat avec la commune du Muy et l'Etablissement Public Foncier Provence Alpes Côte d'Azur, a exprimé son souhait de reprendre le projet dit des Cadenades dans le cadre d'une démarche de Zone d'Aménagement Concerté nécessitant une concertation préalable. L'objectif de ce projet est de favoriser une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer durablement la ville dans le cadre de la démarche d'EcoQuartier portée par le ministère de la Transition Ecologique.

### **Date de la concertation :**

La concertation publique se déroulera **du 15 septembre au 15 décembre 2022**

### **Les modalités de la concertation préalable :**

#### *Documents nécessaires à l'information du public :*

- Mise à disposition d'un dossier de concertation comprenant la délibération du 22/06/22, un plan de situation, un plan du périmètre étudié, une notice explicative, la mise à jour de l'inventaire naturaliste et des zones humides, un registre destiné à recueillir les observations du public.
- Ce dossier sera mis à disposition du public :
  - o en mairie du Muy aux heures habituelles d'ouverture du public.
  - o sur les sites internet de la commune du Muy ([www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)) et de DPVA ([www.dracenie.com](http://www.dracenie.com))
  - o sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/4181>
- Les observations pourront être transmises:
  - o sur le registre déposé en mairie du Muy et le registre dématérialisé sécurisé en ligne : <https://www.registre-dematerialise.fr/4181>
  - o directement par courriel: [concertation-publique-4181@registre-dematerialise.fr](mailto:concertation-publique-4181@registre-dematerialise.fr)
  - o ou par voie postale à DPVA-Monsieur le Président- concertation ZAC des Cadenades-square Mozart – 83300 Draguignan
- Trois réunions publiques sont programmées aux dates suivantes: le **27/09/2022 à 18h**, le **18/10/2022 à 18h**, le **06/12/2022 à 18h** à la **salle polyculturelle Pierre Taxil, 11 avenue Ferry, Le Muy.**

**Les suites de la concertation :** A l'issue de la concertation, le Président de Dracénie Provence Verdon agglomération en présentera le bilan devant le conseil communautaire, qui en délibèrera.